

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

L'ACFA et FJA signent une entente

Edmonton, le 12 décembre 2007 – L'ACFA et FJA ont signé, aujourd'hui, une entente de collaboration basée sur la reconnaissance du rôle important de Francophonie Jeunesse de l'Alberta dans le plein épanouissement de la jeunesse albertaine d'expression française et de celui de l'ACFA dans le développement global de la francophonie albertaine.

La signature de cette entente fait suite à un désir de rapprochement entre les deux organismes, entamé par le dévoilement du prix jeunesse Pierre-Bergeron en 2006. Elle vient jeter les fondements d'une meilleure collaboration visant notamment à répondre à des préoccupations majeures de l'ACFA : comment mieux desservir la clientèle jeunesse que l'ACFA dessert moins bien par ses initiatives et comment permettre une meilleure participation des jeunes albertains d'expression française au développement de la communauté francophone de l'Alberta et aux activités de l'ACFA?

Dans le cadre de cette entente, l'ACFA s'engage notamment à reconnaître FJA comme étant le porte parole officiel de la jeunesse albertaine d'expression française. On y définit aussi les droits et responsabilités mutuelles ainsi qu'une structure qui assure que les deux organismes impliqués travailleront en collaboration sur plusieurs sujets.

Le président de l'ACFA, Jean Johnson, croit que la communauté francophone de l'Alberta vient encore d'avancer dans son développement : « Avec le vieillissement de la population francophone, il est essentiel d'encourager les jeunes à s'impliquer davantage au sein de la communauté. FJA détient une expertise incroyable en leadership; il est maintenant temps que ce leadership soit reconnu et se répercute sur toute la communauté parce que l'avenir de notre francophonie repose notre jeunesse. »

Cette entente de collaboration fait aussi suite à quatre ententes signées avec des chefs de file sectoriels, en 2006, qui visaient à reconnaître des organismes comme étant porte-parole et responsable, envers la communauté, pour un secteur en entier.

-30-

Pour information :
Isabelle Laurin
Téléphone : (780) 466-1680 poste 222